

# AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

**Montréal** 

## ENTRÉES EN VIGUEUR

### **ORDONNANCES NUMÉRO OCA17-(C-4.1)-002 et OCA17-(C-4.1)-003**

**AVIS EST DONNÉ QUE** lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 4 avril 2017, le conseil d'arrondissement a adopté les ordonnances suivantes intitulées :

#### **ORDONNANCE NUMÉRO OCA17-(C-4.1)-002**

Cette ordonnance concerne l'installation d'une zone de débarcadère à l'usage des personnes handicapées, face au 12160, 27<sup>e</sup> Avenue et modification à la réglementation de stationnement aux abords de l'école Denise-Pelletier sur les rues Duberger, 27<sup>e</sup> Avenue et André-Ampère - District de Rivière-des-Prairies.

#### **ORDONNANCE NUMÉRO OCA17-(C-4.1)-003**

Cette ordonnance concerne l'enlèvement d'une zone de débarcadère réservée aux personnes handicapées face au 12172, avenue Clément-Ader - District de Rivière-des-Prairies.

**PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE** ces ordonnances entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces ordonnances dans les bureaux Accès Montréal, soit à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est à Pointe-aux-Trembles et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Montréal, le 11 avril 2017

Le secrétaire d'arrondissement  
M<sup>e</sup> Alain Roy, LL.M., OMA

*Cet avis et ces ordonnances peuvent également être consultés sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://ville.montreal.qc.ca/rdp-pat)*